



## AVIS DE LA SOCIÉTÉ Pur Aliment S.A.R.L

Pur Aliment procède au rappel du produit suivant dans l'intérêt de la protection des consommateurs :

**Produit : „Bar Mélange de noix salées“, 35g**

**Lot N° : 4OMNA081**

**DLUO : 15.03.2022**

Dans le cadre de nos autocontrôles permanents pour assurer la sécurité de nos produits, nous avons constaté qu'une autre barre, très similaire, était emballée dans l'emballage de la barre « mélange de noix salées » pendant le processus de fabrication.

Les allergènes arachide, amande et noisette ainsi que des traces de graines de sésame et autres fruits à coque sont déclarés sur l'emballage. Le produit contient les allergènes arachide et amande, ainsi que des traces de graines de sésame et d'autres fruits à coque. Les informations présentes sur le produit ne présentent, donc, pas d'ambiguïté pour les personnes allergiques à ces allergènes.

Globalement, ce produit est parfaitement adapté à la consommation.

Nous vous demandons de rapporter le produit au point de vente. Le prix d'achat du produit vous sera bien entendu remboursé.

Nous nous excusons pour les désagréments causés.

Service qualité Pur Aliment S.A.R.L

